



**CÉAS de la Mayenne**  
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère  
53000 Laval  
Tél. 02 43 66 94 34  
Mél. ceas53@orange.fr  
Site Internet : www.ceas53.org  
Facebook : @ceasmayenne

**CÉAS-point-com**

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

**CÉAS-point-com**

Bulletin hebdomadaire diffusé par  
messagerie électronique aux seuls  
adhérents du CÉAS.

**Contributeurs pour ce numéro :**  
Claude Guioullier.  
Nathalie Houdayer.



## Santé publique

### Covid-19 : que faudrait-il de plus pour convaincre ?

**C**haque semaine, en exploitant trois bases de données liées au Covid-19 (hospitalisations, dépistages et vaccinations), la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (Drees) réalise des croisements afin d'analyser le statut vaccinal des personnes testées positives au Covid-19 et des personnes hospitalisées. Les conclusions de semaine en semaine confirment qu'il y a nettement moins de tests positifs et d'entrées à l'hôpital pour les complètement vaccinés que pour les non-vaccinés, et ce dans toutes les régions de France.

Ainsi, par exemple, entre le 26 juillet et le 1<sup>er</sup> août 2021, le nombre de tests RT-PCR positifs (rapport entre le nombre de tests RT-PCR positifs et le nombre d'habitants) parmi les personnes non-vaccinées s'élève à 345 pour 100 000 habitants. Parmi les personnes complètement vaccinées, il s'établit à 45 tests positifs pour 100 000 habitants vaccinés. À taille de population comparable, le taux de tests RT-PCR positifs est donc près de huit fois plus faible pour les personnes complètement vaccinées.

Sur la base des patients entrés à l'hôpital, 85 % des admissions en soins critiques et 79 % des admissions en hospitalisation conventionnelle sont le fait de personnes non-vaccinées, tandis que les patients complètement vaccinés représentent 10 % des admissions en soins critiques et 14 % des admissions en hospitalisation conventionnelle. À cette date, en population générale, la part des personnes non vaccinées est de 42 % et celle des personnes complètement vaccinées de 43 %.

En rapportant ces effectifs à la population de chaque statut vaccinal, toujours entre le 26 juillet et le 1<sup>er</sup> août, les entrées en soins critiques s'élèvent à 17,5 patients pour un million de non-vaccinés et 2,0 pour un million de complètement vaccinés. Ainsi, à taille de population comparable, il y a 9,0 fois plus d'entrées en soins critiques parmi les non-vaccinés que parmi les complètement vaccinés.

« Les différences de dynamiques entre non-vaccinés et complètement vaccinés demeurent très marquées, conclut la Drees, les personnes non-vaccinées portant l'essentiel de la hausse sur les tests comme sur les hospitalisations ».

### Ne pas confondre concomitance et causalité ! L'article « interdit » d'un sociologue réputé

**L**aurent Mucchielli, sociologue réputé, directeur de recherche au CNRS, se serait récemment discrédité en faisant une bourde, avec quatre autres auteurs, qu'on pourrait difficilement pardonner à des étudiants en première année de sociologie. Dans un article publié sur son blog intégré au site d'information de *Mediapart*, Laurent Mucchielli affirme que la vaccination contre le Covid-19 serait potentiellement « responsable de près de 1 000 morts » en France.

*Mediapart* a retiré l'article en se référant à sa Charte de participation qui « prohibe la diffusion de fausses nouvelles ». Scoop dérangeant, erreur grossière ou tentative de manipulation relevant des théories complotistes ? En fait, Laurent Mucchielli aurait confondu les décès intervenus durant une période consécutive à une vaccination avec ceux supposément causés par la vaccination. Concrètement, un citoyen peut se faire vacciner et mourir en rentrant chez lui dans un accident de

Nouveautés  
ou mises à jour  
[www.ceas53.org](http://www.ceas53.org)

**Analyse sociodémographique de la Mayenne**  
N° 2 - Juillet 2021  
(version actualisée)

Perte d'environ 1 300 emplois entre 2013 et 2018  
Mayenne : poids de l'agriculture et de l'industrie

**PDF**

**Adobe**

**Au cinquième rang national pour le taux d'emploi**

En 2018, l'Insee a recensé, en Mayenne, 151 542 personnes âgées de 15 à 64 ans, soit 138 736 actifs, et sans les 128 220 actifs ayant un emploi et 12 432 chômeurs.

La Mayenne se situe au cinquième rang national pour son taux d'emploi (75,2 %).

Mayenne	France	Mayenne	France
15 à 64 ans			
15 à 64 ans			
15 à 64 ans			
15 à 64 ans			

**Analyse sociodémographique de la Mayenne**  
N° 3 - Juin 2021  
(version actualisée)

Une évolution « silencieuse » entre 1999 et 2018  
Vers une nouvelle accélération des personnes dites « âgées »

**PDF**

**Adobe**

**« est un département qui reste plutôt « jeune »**

La question est de savoir si cette jeunesse est due à une structure démographique favorable ou à une attractivité économique.

En 2018, la Mayenne compte 151 542 personnes âgées de 15 à 64 ans, soit 138 736 actifs et 12 806 chômeurs.

Le taux d'emploi est de 75,2 %.

**Quiz estival**

**Semaines 2021 - 18**

**Testez vos connaissances**

# Nos peines...

Jacques Salbert (Laval) est décédé le 21 août 2021. Les Mayennais le connaissent pour ses recherches historiques, en particulier sur les retabliers lavallois. Il fut administrateur du CÉAS en 1993-1995.

la route qu'a provoqué un chauffard, alcoolisé, qui a grillé la priorité... Le décès intervient après la vaccination, mais le vaccin n'en est aucunement la cause !

Pour un collectif de sociologues, « tout indique que le tour de passe-passe tendant à mettre en doute l'innocuité des vaccins, en comptant sur la naïveté ou l'ignorance des lecteurs, relève d'arrière-pensées idéologiques et non pas seulement d'une erreur ponctuelle » (1). Ce collectif tient à souligner que « la sociologie ne consiste pas à manipuler des données pour étayer une position idéologique. Répondant à des critères de validation connus et partagés, elle n'a rien à voir avec de soi-disant travaux de recherche indigents, voire frauduleux ».

De son côté, dans un communiqué du 24 août 2021, le CNRS « déplore les prises de position publiques de certains scientifiques, souvent plus soucieux d'une éphémère gloire médiatique que de vérité scientifique, sur des sujets éloignés de leurs champs de compétences professionnelles » (2).

# Associations

## Un prêt à taux zéro est possible

Une association n'est pas une entreprise bancaire : peut-elle accorder un prêt à une autre association, le cas échéant à quelles conditions ? Jusqu'à présent, il existait un certain flou juridique. L'article 3 de la loi n° 2021-875 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 visant à améliorer la trésorerie des associations vient clarifier la question. Ces nouvelles dispositions sont aujourd'hui intégrées dans l'article L 511-6 du code monétaire et financier.

Les opérations de crédit sont désormais autorisées à toute association déclarée depuis plus de trois ans et dont l'activité présente un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel, ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises. Elles sont également autorisées aux associations qui accordent des prêts aux membres de l'union ou de la fédération d'associations dont elles sont membres.

Le prêt doit être à taux zéro et accordé pour une durée de deux années maximum. L'association qui prête de l'argent doit s'assurer que l'opération ne mette pas en péril sa propre survie. Il est prudent de faire valider le prêt par les deux organes d'administration. En outre, il est prudent de prévoir la signature d'une convention qui formalise les modalités de prêt... et du remboursement !

**La pensée hebdomadaire**

« Les médias produisent un bien public : l'information. Ce bien public est indispensable au bon fonctionnement de la démocratie. Il ne peut pas être laissé entre les seules mains du marché. D'où l'importance de mettre en place des médias à but non lucratif, dont le seul objectif doit être de se préoccuper de la qualité de l'information, et non de satisfaire aux besoins de leurs bailleurs de fonds. »

Julia Cagé, économiste, professeure à Sciences Po Paris, « Amenons la démocratie aux citoyens ! » (propos recueillis par Catherine André), *Alternatives Économiques* n° 408 de janvier 2021.

(1) - « La sociologie ne consiste pas à manipuler des données pour étayer une position idéologique », *Le Monde* du 20 août 2021.  
(2) - « Rappel à l'ordre du CNRS pour Laurent Mucchielli », *Le Monde* du 26 août 2021.